



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à huis clos, en vidéo conférence, le lundi 4 mai 2020 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume ainsi que madame la conseillère Marie-Eve Denicourt, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, l'adjointe administrative madame Yannick Gagnon.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020
4. Rapport des comités
 - 4.1. Service de l'inspection
 - 4.2. Comité RH
 - 4.2.1. Recommandation - Processus d'embauche pour la direction générale
 - 4.3. Conseil d'établissement
 - 4.3.1. École Saint-Alexandre - planification de la réouverture
 - 4.4. Comité SSI
 - 4.4.1. Démission de deux pompiers volontaires et d'un premier répondant
 - 4.4.2. Recommandation - Offre de service expert conseil en équipement incendie
5. Rapport sur les plaintes
6. Correspondance
 - 6.1. Demande de services de Sainte-Brigide-d'Iberville
 - 6.2. Participation à une bourse pour un artiste ou groupe d'artiste
7. Présentation des comptes
 - 7.1. Adoption des comptes et engagements de crédits
8. Affaires nouvelles
 - 8.1. ADMINISTRATION
 - 8.1.1. Adoption du règlement 20-361 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Ewing, branches 9, 11 et 12
 - 8.1.2. Adoption du règlement 20-362 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la Rivière du Sud, branches 34 et 35
 - 8.1.3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 20-363 modifiant le Règlement 19-349 afin d'inclure la loi provinciale

- 8.1.4. Ratification pour l'interdiction d'accès au bureau municipal et que les séances soient tenues à huis clos
- 8.1.5. Distribution de plants d'arbres gratuits
- 8.2. AQUEDUC/ÉGOUT
 - 8.2.1. Offre de services Viridis Environnement pour le transport et la valorisation des boues d'étangs en sacs
 - 8.2.2. Ouverture des soumissions pour le projet de vidange et de déshydratation des boues des étangs aérés no. 2, 3 et 4 par voie passive (sacs de type géotube)
 - 8.2.3. Octroi de contrat pour le projet de vidange et de déshydratation des boues des étangs aérés no. 2, 3 et 4 par voie passive (sacs de type géotube)
 - 8.2.4. Offre de services Golder - Mise à jour de l'évaluation des périmètres de protection des trois puits en alimentation d'eau potable
- 8.3. URBANISME / ENVIRONNEMENT
 - 8.3.1. Mandat à Vox Avocats inc. pour soutenir la municipalité dans ses démarches de planification du développement
 - 8.3.2. Résumé - Plan de gestion des milieux naturels pour publication
 - 8.3.3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 20-364 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements
- 9. VOIRIE
 - 9.1. Clôture du terrain de balle au parc municipal
 - 9.2. Élagage d'arbres au parc municipal
 - 9.3. Lignage des rues
 - 9.4. Fauchage et débroussaillage des fossés
- 10. Divers
- 11. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

20-05-101 2. **Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts**

Il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle, appuyé par le conseiller Yves Barrette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en gardant le point Divers ouvert.

3. **Adoption du procès-verbal**

20-05-102 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020**

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 tel que rédigé.

4. **Rapport des comités**

Service de l'inspection

Le rapport des permis du mois d'avril, émis par Louise Nadeau, inspectrice, totalisant seize (16) permis est déposé.

Comité RH

20-05-103

Recommandation - Processus d'embauche pour la direction générale

CONSIDÉRANT QU' en décembre dernier, madame Michèle Bertrand annonçait prendre sa retraite dans les prochains 12 à 18 mois;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a procédé à l'affichage du poste de direction générale en janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu plusieurs curriculum vitae et que (9) neuf des candidats ont été retenus pour une première entrevue téléphonique;

CONSIDÉRANT QUE (4) quatre candidats ont été rencontrés en personne pour une entrevue avec le consultant monsieur David Devin et madame Michèle Bertrand et qu'il y a eu retrait d'une candidature;

CONSIDÉRANT QU' en situation de Covid-19, le candidat retenu par les membres du comité des ressources humaines de la municipalité a été rencontré pour une entrevue en vidéoconférence avec ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité des ressources humaines recommandent la candidature de monsieur Daniel Leduc à la direction générale de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Yves Barrette et unanimement résolu;

D'embaucher monsieur Daniel Leduc à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Alexandre à compter du 2 juin 2020.

Qu'un contrat de travail soit rédigé selon les ententes et signé par le maire, Monsieur Luc Mercier pour et au nom de la Municipalité.

QU' avant d'obtenir sa permanence monsieur Daniel Leduc soit en probation pour une période de (6) six mois à compter de la date d'embauche.

Que monsieur Daniel Leduc soit autorisé à signer tous les documents officiels et les effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alexandre.

Conseil d'établissement

20-05-104

École Saint-Alexandre - planification de la réouverture

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu d'autoriser l'école de Saint-Alexandre à utiliser les locaux du Pavillon des Loisirs jusqu'à la fin des classes à titre gratuit et permet l'embauche de quatre brigadiers pour les deux prochaines semaines pour le retour à l'école des élèves, après huit semaines de confinement dû à la Covid-19. Une évaluation de la situation sera faite pour les semaines suivantes.

Comité SSI

Monsieur Benoît Brodeur, directeur SSI présente son rapport du mois d'avril 2020 représentant les sorties suivantes:

- 1 appel incendie
- 2 entraides
- Travaux caserne

20-05-105

Démission de deux pompiers volontaires et d'un premier répondant

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu de prendre acte des démissions de deux pompiers volontaires (messieur Kevin Dugas et Steve Bonhomme) et d'un premier répondant (madame Valentine Cusson-Leduc) à la caserne 47.

20-05-106

Recommandation - Offre de service expert conseil en équipement incendie

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de monsieur Michel Maillé, consultant expert conseil en équipement incendie, au montant de 6 000 \$ plus les frais de déplacement pour le processus d'acquisition d'un camion citerne pour le service de sécurité incendies de la municipalité de Saint-Alexandre.

5. Rapport sur les plaintes

Le rapport des plaintes du mois d'avril 2020, totalisant quatre (4) plaintes, est déposé devant le conseil

6. Correspondance

Dépôt de la liste de correspondance du mois d'avril 2020

Demande de services de Sainte-Brigide-d'Iberville

Aucune résolution

Participation à une bourse pour un artiste ou groupe d'artiste

Aucune résolution

7. Présentation des comptes

20-05-107

Adoption des comptes et engagements de crédits

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Bernard Rousselle et unanimement résolu, d'engager les crédits nécessaires pour Aréo-feu au montant de 3 672,99 \$, pour Boivin & Gauvin au montant de 4 049,42 \$ et d'autoriser les dépenses effectuées au cours du mois, d'accepter les salaires payés et le paiement des comptes, en ajoutant la cotisation annuelle de l'Association des pompiers volontaires au montant de 1 420,80 \$, les factures de Tetra Tech au montant de 1 807,41 \$, Impact Partenaires d'Affaires de 2 845,64 \$, Mactrap au montant de 747,34 \$ et de Moteurs électrique Guertin au montant de 620,87 \$, au total représentant les déboursés suivants:

Chèques fournisseurs	81118 à 81155	pour	25 750,99 \$
	81156 à 81159	pour	6 021,26 \$
Prélèvements automatiques	3702 à 3727	pour	92 322,73 \$
	7365 à 7366		
Chèques salaires	501070 à 501127	pour	44 507,44 \$
Assurance La Capitale	ass.coll. de mai	pour	3 974,78 \$
MRC Haut-Richelieu	Matières résiduelles	pour	19 678,17 \$
VISA Desjardins	relevé de avril	pour	780,55 \$

8. Affaires nouvelles

ADMINISTRATION

20-05-108

Adoption du règlement 20-361 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Ewing, branches 9, 11 et 12

CONSIDÉRANT l'exécution des travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Ewing, Branches 9, 11 et 12;

CONSIDÉRANT QUE la répartition des coûts doit être effectuée par la municipalité de Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné et un projet du présent règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE, le règlement se lit comme suit :

ARTICLE 1.

Que le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire la répartition des coûts pour les travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Ewing, branches 9, 11 et 12 au montant de 26 268,34 \$ auprès des propriétaires concernés selon l'annexe A inclus au présent règlement.

ARTICLE 3.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

20-05-109

Adoption du règlement 20-362 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la Rivière du Sud, branches 34 et 35

CONSIDÉRANT l'exécution des travaux d'entretien et de nettoyage de la Rivière du Sud, Branches 34 et 35;

CONSIDÉRANT QUE la répartition des coûts doit être effectuée par la municipalité de Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné et un projet du présent règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE, le règlement se lit comme suit :

ARTICLE 1.

Que le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire la répartition des coûts pour les travaux d'entretien et de nettoyage de la Rivière du Sud, branches 34 et 35 au montant de 30 581,42 \$ auprès des propriétaires concernés selon l'annexe A inclus au présent règlement.

ARTICLE 3.

Le coût total des factures de moins de 10 \$ par propriétaire est de 3,66 \$ et sera payé à même le fonds d'administration général et donc payé par l'ensemble des contribuables.

ARTICLE 4.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 20-363 modifiant le Règlement 19-349 afin d'inclure la loi provinciale

Madame Marie-Eve Denicourt, conseillère, par la présente:

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 20-363 modifiant le Règlement 19-349 afin d'inclure la loi provinciale;

DÉPOSE le projet de Règlement no. 20-363 intitulé "Règlement 20-363 modifiant le Règlement 19-349 afin d'inclure la loi provinciale.

20-05-110

Ratification pour l'interdiction d'accès au bureau municipal et que les séances soient tenues à huis clos

Il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu de ratifier les décisions prises en mars dernier au sujet de l'interdiction d'accès aux citoyens au bureau municipal et que les séances soient tenues à huis clos.

20-05-111

Distribution de plants d'arbres gratuits

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'autoriser un budget de 2 000 \$ pour l'achat de plants d'arbres pour offrir gratuitement aux citoyens désirant embellir leur terrain.

AQUEDUC/ÉGOUT

20-05-112

Offre de services Viridis Environnement pour le transport et la valorisation des boues d'étangs en sacs

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Viridis Environnement pour le transport et la valorisation des boues d'étangs en sacs au montant de 17 000 \$ taxes en sus.

Ouverture des soumissions pour le projet de vidange et de déshydratation des boues des étangs aérés no. 2, 3 et 4 par voie passive (sacs de type géotube)

Le résultat de l'ouverture des soumissions pour le projet de vidange et de déshydratation des boues des étangs aérés no. 2, 3 et 4 par voie passive (sacs de type géotube) est tel que:

- Terrapure environnement: 95 002,69 \$ taxes incluses
- Simetech environnement: 96 947,46 \$ taxes incluses

20-05-113

Octroi de contrat pour le projet de vidange et de déshydratation des boues des étangs aérés no. 2, 3 et 4 par voie passive (sacs de type géotube)

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions pour le projet de vidange et de déshydratation des boues des étangs aérés no. 2, 3 et 4 par voie passive (sacs de type géotube) est tel que;

- Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure): 95 002,69 \$ taxes incluses
- Simetech environnement: 96 947,46 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT la recommandation de Julie Lasfargues, ingénieure après analyse des soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu;

QUE la soumission de Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure), la plus basse soumission conforme, soit retenue pour le projet de vidange et de déshydratation des boues des étangs aérés no. 2, 3 et 4 par voie passive (sacs de type géotube), au montant de 95 002,69 \$ taxes incluses et que le contrat leur soit octroyé;

20-05-114

Offre de services Golder - Mise à jour de l'évaluation des périmètres de protection des trois puits en alimentation d'eau potable

Il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Golder Associés Ltée pour la mise à jour de l'évaluation des périmètres de protection par modélisation numérique des trois puits en alimentation d'eau potable au montant de 16 000 \$ taxes en sus.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

20-05-115

Mandat à Vox Avocats inc. pour soutenir la municipalité dans ses démarches de planification du développement

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'accorder le mandat à Me Elaine Francis de Vox Avocats inc. pour soutenir la municipalité dans ses démarches de planification du développement.

20-05-116

Résumé - Plan de gestion des milieux naturels pour publication

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accepter et de publier le résumé du Plan de gestion des milieux naturels préparé par CIME Haut-Richelieu.

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 20-364 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements

Monsieur Stéphane Vézina, conseiller, par la présente:

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 20-364 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements;

DÉPOSE le projet de Règlement no. 20-364 intitulé "Règlement 20-364 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements.

9. VOIRIE

20-05-117

Clôture du terrain de balle au parc municipal

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Clôture Spec II inc. pour la modification de la clôture du terrain de balle au montant de 19 667,62 \$ taxes incluses.

20-05-118

Élagage d'arbres au parc municipal

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Arbre Atout pour élagage des arbres au parc Jeanne Fréreau au montant de 120 \$ de l'heure taxes incluses comprenant tout l'équipement et deux hommes.

20-05-119

Lignage des rues

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Marquage Traçage Québec (MTQ) pour le lignage des rues au montant de 11 961,36 \$ taxes incluses, la plus basse soumission reçue.

20-05-120

Fauchage et débroussaillage des fossés

Il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de André Paris inc. au montant de 5 691,26 \$ taxes incluses pour le fauchage des fossés, et au montant de 6 036,19 \$ taxes incluses pour le débroussaillage.

10. Divers

Aucune résolution

20-05-121

11. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 21 h 50.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière